



Tout se passe très vite. Dans la nuit du 4 août 1789, les députés votent **l'abolition des privilèges**. Le 26 août, ils proclament **la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen**.

Pour la première fois, les Français deviennent tous égaux devant la loi ! Ils ne sont plus obligés d'obéir au roi et à leurs seigneurs. Ce ne sont plus des sujets mais des citoyens.

Pendant plusieurs mois, les députés continuent de voter de nouvelles lois. Les Français ont le droit de choisir leur travail, leur religion. Tout le monde devra payer ses impôts. Les anciennes régions sont remplacées par des départements. Les chefs des départements sont élus.

Un an après la prise de la Bastille, le 14 juillet 1790, une grande fête est organisée. C'est **la fête de la Fédération**. Le roi jure qu'il respectera la Constitution française et les acquis de la Révolution.

Cependant, Louis XVI a peur. Il n'est pas d'accord avec les nouvelles lois qui réduisent son pouvoir. Le 20 juin 1791 à l'aube, il s'enfuit en cachette, avec sa femme et ses enfants. Mais le soir, il est reconnu et toute la famille royale est arrêtée à Varennes.

Le roi est ramené à Paris. Beaucoup n'ont plus confiance en lui. Certains veulent même supprimer le roi et créer une République. Mais Louis XVI obtient le soutien de l'Assemblée nationale. Il reste le chef des Français sous le contrôle de l'Assemblée. La monarchie absolue n'existe plus. Elle est remplacée par une monarchie constitutionnelle.

En octobre 1791, de nouveaux députés sont élus à l'Assemblée nationale. Ils continuent de voter des lois que le roi signe conformément à la Constitution. Mais la Révolution n'est pas terminée !